P. 2 /7

Date: 2010-09-07

COUR SUPÉRIEURE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC

Z ...

200-06-000094-071

DATE : 7 septembre 2010

SOUS LA PRÉSIDENCE DE: L'HONORABLE CATHERINE LA ROSA, j.c.s

GAÉTAN ROY,

Requérant;

0

CADBURY ADAMS CANADA INC.

HERSHEY CANADA INC.

0 MARS CANADA INC.

NESTLÉ CANADA INC.

9

ITWAL LIMITED,

Intimées.

JUGEMENT RECTIFICATIF

07-09-2010 13:43 JL3751

418 528 9756

P.02

Date: 2010-09-07

COUR SUPÉRIEURE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC

2

200-06-000094-071

DATE: 7 septembre 2010

SOUS LA PRÉSIDENCE DE : L'HONORABLE CATHERINE LA ROSA, j.c.s

GAÉTAN ROY,

Requérant;

0

CADBURY ADAMS CANADA INC.

HERSHEY CANADA INC.

7,

MARS CANADA INC.

NESTLÉ CANADA INC.

ITWAL LIMITED,

Intimées.

JUGEMENT RECTIFICATIF

07-09-2010 13:44 JL3751

418 528 9756

P.05

Date:

N°: 200-06-000094-071

PAGE: 2

- [1] Attendu qu'un jugement a été rendu le 23 août 2010 par la soussignée dans le dossier, lequel portait sur une demande d'amendement et d'approbation de l'entente intervenue le 14 octobre 2009 et amendée le 19 avril 2010 entre le requérant Gaétan Roy et l'intimée Cadbury Adams Canada inc.
- inc. [2] Attendu qu'une erreur d'écriture s'est glissée aux paragraphes 15, 43, 58, 59, 60, 62 et 65 du jugement en ce que le Tribunal a substitué le procureur de Nestlé Canada en lieu et place du procureur de Hershey Canada inc.
- 3 Vu l'article 475 du Code de procédure civile, il y a lieu de rectifier le jugement

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

- lise RECTIFIE le jugement afin qu'aux paragraphes 15, 43, 58, 59, 60, 62 et 65, on y le procureur de Hershey Canada inc. » plutôt que le procureur de Nestlé Canada
- [5] SANS FRAIS

CATHERINE LA ROSA, J.c.s.

Me Simon Hébert Siskinds, Desmeules, Avocats (Casier 15)

Avocats du requérant;

Me Sylvain Lussier Osler, Hoskin & Harcourt 1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2100 Montréal (Québec) H3B 4W5

Avocats de Cadbury Adams Canada inc.

Me Éric Vallières McMillan, Binch, Mendelsohn 1000, Sherbrooke Ouest, bureau 2700 Montréal (Québec) H3A 3G4

Avocats de Hershey Canada inc.

Date: 2010-09-07 Heure: 16:37:38 CS – Québec – Juge Catherine La Rosa, Fax : 418 528–9756 P. 7 /7

N°: 200-06-000094-071

PAGE: 3

Ms Nick Rodrigo
Davies, Ward, Phillips & Vineberg
1501, McGill College Avenue, 26ième étage
Montréal (Québec) H3A 3N9

Avocats de Mars Canada inc.

Me Robert J. Torralbo

Blake, Cassels & Graydon 600, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 2200 Montréal (Québec) H3A 3J2

Avocats de Nestlé Canada inc.

Me Céline Legendre McCarthy, Tétrault, s.e.n.c.r.l. 1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2500 Montréal (Québec) H3B 0A2

Avocats de Itwal Limited

Date:

N°: 200-06-000094-071

PAGE: 2

- [1] Attendu qu'un jugement a été rendu le 23 août 2010 par la soussignée dans dossier, lequel portait sur une demande d'approbation de l'entente intervenue 19 avril 2010 entre le requérant Gaétan Roy et l'intimée Itwal Limited. 0 0
- DC. [2] Attendu qu'une erreur d'écriture s'est glissée aux paragraphes 15, 35, 50, 51, 52, 54 et 57 du jugement en ce que le Tribunal a substitué le procureur de Nestlé Canada en lieu et place du procureur de Hershey Canada inc.
- <u></u> Vu l'article 475 du Code de procédure civile, il y a lieu de rectifier le jugement.

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

- inc., ise RECTIFIE le jugement afin qu'aux paragraphes 15, 35, 50, 51, 52, 54 et 57, on y le procureur de Hershey Canada inc. » plutôt que le procureur de Nestlé Canada
- [5] SANS FRAIS.

CATHERINE LA ROSA, J.C.S.

Me Simon Hébert Siskinds, Desmeules, Avocats (Casier 15)

Avocats du requérant;

Me Sylvain Lussier

Osler, Hoskin & Harcourt 1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2100 Montréal (Québec) H3B 4W5

Avocats de Cadbury Adams Canada inc.

Me Éric Vallières McNillan, Blnch, Mendelsohn 1000, Sherbrooke Ouest, bureau 2700 Montréal (Québec) H3A 3G4

Avocats de Hershey Canada inc.

N°: 200-06-000094-071

PAGE: 3

Me Nick Rodrigo
Davies, Ward, Phillips & Vineberg
1501, McGill College Avenue, 26ième étage
Montréal (Québec) H3A 3N9

Avocats de Mars Canada inc.

Me Robert J. Torralbo Blake, Cassels & Graydon 600, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 2200 Montréal (Québec) H3A 3J2

Avocats de Nestlé Canada inc.

Me Céline Legendre McCarthy, Tétrault, s.e.n.c.r.l. 1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2500 Montréal (Québec) H3B 0A2

Avocats de Itwal Limited

07-09-2010 13:44

418 528 9756

P.04